

SITE BIDWIZ PRELEVEMENT DE 59.99 EUROS

Par OTREB LAURANT, le 17/01/2013 à 08:34

Je me suis inscrite sur ce site début janvier pour acheter une tablette, pensant être pret du but, j'ai donc payé deux fois 20 euros, mais à la troisième demande de paiement j'ai arrêté. Je me suis donc fait taxée de 40 euros et aujourd'hui BIDWIZ me prélève 59.99 euros, pour un objet que je n'ai pas eu. Pour moi ce site ressemble étrangement à une arnaque, quel recours ai je ?

Je vois que je ne suis pas seule

Par Charlootte, le 30/01/2013 à 19:33

Je viens d'avoir le même problème aujourdhui! Alors que je ne me suis même pas connecter et que je n'ai meme jamais effectuer encore d'enchères.

J'ai envoyé un mail à Bidwizz en les informant du problème, maintenant il ne reste plus qua attendre.

Par OTREB LAURANT, le 31/01/2013 à 09:55

Charlotte,

Voici les démarches que j'ai effectuées :

J'ai prévenu mon centre financier pour faire oppositon à de nouveaux prélèvements éventuels, j'ai fait opposition à ma carte bleue (gêne car plus de carte bleue en attendant le renouvellement)

j'ai fait une déclaration à mon assurance dans le cadre de la RC protection juridique, le dossier est ouvert, mais je ne connais pas l'aboutissement de celui-ci

je suis entrée en contact avec une association de consommateurs,

j'ai fait un mail à BIDWIZ, bien sûr aucune nouvelle.

Beaucoup de soucis

Pour votre cas, c'est inquiètant car vous n'aviez même pas effectué d'enchères.

Bon courage

Par Charlootte, le 31/01/2013 à 21:54

2 jours que j'ai envoyé le mail et j'ai eu une réponse!

La voici ci-contre. (Je pense qu'il est juste nécessaire de faire opposition sur les prochains prélèvements et de renvoyer un mail pour demander comment ce passe la procédure de désinscription.)

"Je me presente Eric Garnier Responsable clientel de BIDWIZ region France. Suite a une reorganisation de nos equipes grace a une croissance importante sur le marche Francais, nous sommes heureux de vous acceuillir sur sur notre site d'encheres. Veuillez nous excuser pour certains retards concernant les reponses de mails, suite a un nombre tres important de parieurs. Tout ceci est a present regle.

Merci pour votre email.

BiDWiZ offre une souscription à un abonnement mensuel qui est renouvelable par reconduction pour 59.99 € par mois

Tous les membres bénéficient d'avantages:

- Bonus de 100% sur votre premier dépôt.
- Valable une fois 20 offres gratuites supplémentaires.
- 5 offres gratuites tous les jours au cours de votre période de cotisation.
- Livraison gratuite (en France metroplitaine).
- 50 offres gratuites sur la vente aux enchères mensuelle spéciale.
- Cadeau de bienvenue (qui sera automatiquement envoyée à votre adresse).
- Vous recevez 300 points par mois a utiliser dans notre Gift Shop .
- La valeur des prestations proposees : 300.00 € par mois .

Afin de procéder à un paiement il est demandé de marquer la case à cocher des termes et conditions, ce que vous avez fait, ce qui signifie que vous vous engagez et les acceptez.

Voulez –vous annuler votre souscription par notre service client et vous ne serez plus debiter de 59.99 EU a partir de votre mail nous le demandant.

Pour plus de questions, n'hésitez pas à contacter notre support.

Bonne journée et bonne chance !!!"

Par Charlootte, le 03/02/2013 à 18:58

Voila le dernier mail que jai recu en demandant lannulation.

Merci pour votre email.

Votre abonnement a été annulé

S'il vous plaît accepter nos excuses pour les inconvénients que cela peut vous causer, et contacter notre service clientèle si vous avez besoin de plus amples informations Nous sommes désolés que vous ayez décidé de quitter BiDWiZ, votre compte et les informations ont été supprimées de notre base de données. Nous espérons vous revoir à nouveau dans un avenir proche

Nous annulons votre souscription par notre service client et vous ne serez plus debiter de 59.99 EU a partir de maintenant .

Pour plus de questions, n'hésitez pas à contacter notre support.

Par **OTREB LAURANT**, le **03/02/2013** à **20:18**

Bonjour Charlotte,

je viens de recevoir le même cet après midi

mon compte a été recrédité des 99.90 eurs prélevés debut janvier.

plus de peur que de mal

mais quand même !!! Je suis sans carte bleue depuis une semaine suite à l'opposition, et c'est gênant.

on ne m'y prendra plus

Par OTREB LAURANT, le 04/02/2013 à 11:54

ERREUR

l'argent recrédité sur mon compte l'a été par ma banque, LA BANQUE POSTALE, et non pas par BIDWIZ, cependant ils ont annulé mon inscription. OUF !!!

Par Camille13, le 13/04/2013 à 18:23

Prudence sur http://legavox.fr

Pas de petit cadenas dans l'url au moment du paiement.

Ce site n'est pas sécurisé, il est donc dangereux pour vos €€€€.

+++

Par **ZEN27200**, le **11/12/2013** à **13:30**

Il y a un correspondant en FRANCE, Mr GARNIER Eric il faudrait pouvoir retrouver à partir de son adresse mail son adresse.

Il faudrait trouver quelqu'un capable de le faire.

Daniel

Par alexandre59490, le 02/12/2014 à 15:04

bonjour pour tout se qui on eu un probleme de prelevement . aviez vous rentrer vos code de

carte bleu dans le site?

Par gilb240, le 13/12/2014 à 18:10

Bonjour, je suis dans le même cas. Je viens de constater un prélèvement de 59.99€, alors que le mois dernier j'avais payé 20€ et que j'avais abandonné ce site.

Je n'ai jamais rentré mon code de carte bleu.

Je viens d'envoyer un mail de résiliation de ce sois-disant abonnement.

C'est une belle arnaque !!!

Par moumousse1, le 06/03/2015 à 09:19

pouvez vous me donner l'adresse de bidwiz pour leur envoyer un mail car a moi aussi ils me prelève la meme somme alors que je n'ai rien demandé je ne connais meme pas ce site cela fait 2 fois qu'ils prélèvent merci